

● (1425)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je me ferai un plaisir d'examiner cette suggestion et de voir à ce que l'on me rédige un rapport à ce sujet. Je tiens à signaler, en réponse à ce qui a été dit par le ministre responsable, que, nous au moins, nous avons présenté une charte constitutionnelle qui lie tous les Canadiens et qui préviendrait toute discrimination sexuelle. J'ai remarqué hier soir que le parti du député s'est défilé là-dessus. Les députés de ce parti ont laissé entendre qu'ils étaient prêts à défendre les droits lorsque tout le monde, dans chaque province du Canada, serait d'accord, alors que nous savons pertinemment, après ce qui s'est produit en septembre, que plusieurs provinces s'opposent à ce que la constitution comporte une charte des droits; il s'ensuit évidemment que le parti du député s'est encore défilé là-dessus.

Des voix: Bravo!

L'ACCROISSEMENT DE LA REPRÉSENTATION FÉMININE AU SEIN DU CONSEIL

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): J'aimerais poser ma question au premier ministre, lequel n'est pas sans savoir que notre parti est ouvertement en faveur—de fait, j'ai prononcé un discours à la Chambre il y a quelques semaines—d'un amendement à l'article 15 que nous jugeons tout à fait inapproprié. Bien entendu, c'est M^{me} Doris Anderson qui est à l'origine de cette initiative. Sauf erreur, le très honorable premier ministre le sait. En fait, le ministre chargé de la situation de la femme a prononcé trois discours différents au Canada, soit à Terre-Neuve, à Montréal et en Saskatchewan, un détail que le premier ministre ignore peut-être. Le ministre a dit que les propositions du Conseil dirigé par M^{me} Doris Anderson ne valaient rien, que le Conseil avait été mal conseillé par ses légistes.

J'aimerais demander au premier ministre, étant donné que des gens partout au Canada, et bien entendu les femmes qui forment 51 p. 100 de la population, ont expédié lettres et télégrammes pour appuyer M^{me} Anderson et sa volonté de préserver l'intégrité et l'indépendance du Conseil, et étant donné que l'une des raisons qui nous inspire tant d'inquiétude est que certains membres du Conseil y ont été parachutés et qu'il n'ont aucune crédibilité aux yeux du public...

Des voix: Oh, oh!

Mlle Jewett: Doris Anderson était la seule personne...

Mme le Président: A l'ordre.

Mlle Jewett: Je voudrais demander au premier ministre...

Mme le Président: A l'ordre. Le député en arrivait à sa question. Je l'incite à la poser.

Mlle Jewett: Je vais le faire, madame le Président. Je voudrais demander au premier ministre s'il envisagerait sérieusement de faire du Conseil un organisme véritablement représentatif de toutes les femmes du Canada et d'y assurer une voix aux femmes immigrantes, indigènes, syndicalistes, travailleuses et autres, de la même façon que sont constituées d'autres conseils? Y songerait-il?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, pour ce qui est de l'entrée en matière dont l'honora-

Questions orales

ble représentante a fait précéder sa question, je partage son avis, et c'est pourquoi j'ai dit, dans ma première réponse cet après-midi, que j'étais désolé que Doris Anderson démissionne. Je crois que dans une certaine mesure elle a fait du bon travail. Je signale que c'est de très bonne grâce que nous avons présenté un amendement aux dispositions de la charte constitutionnelle concernant l'égalité, comme l'avait recommandé le Conseil et bien d'autres personnes.

Je tiens à rappeler à la Chambre, et au député en particulier, que la première version de la charte visait à obtenir l'appui du plus grand nombre possible de provinces. Connaissant les rapports qu'entretient l'honorable représentante avec au moins un gouvernement provincial, je suis certain qu'elle sait, que la majorité des provinces s'opposent à la disposition relative à la non-discrimination. C'est la raison pour laquelle nous avons attendu d'être dans la même situation que les gouvernements provinciaux c'est-à-dire acculés au pied du mur, pour renforcer les dispositions de la charte.

En ce qui concerne la suggestion du député au sujet de la nomination des membres du Conseil, je lui répondrai, comme j'ai répondu au précédent intervenant, que j'étudierai la question. Je croyais que les membres du Conseil consultatif de la situation de la femme représentaient vraiment les Canadiennes de toutes les couches de la société. Ce n'est pas parce qu'elles sont nommées par le gouvernement ni que dix d'entre elles ont déclaré officiellement ne pas vouloir que la conférence se tienne en mai plutôt qu'en février alors que 17 se sont prononcées en faveur de cette proposition, qu'il faut en conclure qu'elles soient à la solde du gouvernement. L'honorable représentante est-elle en train de dire que les 17 devraient être traités d'inconscientes mais que les dix autres, parce qu'elles partagent son opinion, devraient être considérées comme sérieuses? Devrions-nous en remplacer 17 mais garder les dix autres? Je pense que l'honorable représentante ne pêche pas par excès de logique en affirmant que les dames membres du Conseil n'ont peut-être pas agi d'une façon démocratique en se faisant l'instrument du gouvernement, au moment où elles ont voté de cette manière démocratique.

● (1430)

Des voix: Bravo!

Mlle Jewett: Madame le Président, ce n'est pas parce que quelques membres du Conseil qui étaient d'allégeance conservatrice—car le très honorable député sait que le gouvernement conservateur a aussi fait des nominations—ont choisi de tenir la conférence en février, que cela règle le problème. Je reprends donc la question que j'ai posée au premier ministre. Ne croit-il pas qu'il serait souhaitable étant donné que le Conseil a maintenant perdu sa crédibilité...

Des voix: Oh, oh!

Mlle Jewett: ... de constituer un nouveau Conseil comparable au Conseil économique du Canada, dont les membres seraient choisis parmi les travailleuses, les autochtones, et les immigrantes? Ne devraient-elles pas faire partie du Conseil non parce qu'elles sont libérales, conservatrices ou de quelque autre allégeance, non parce qu'elles doivent d'abord être loyales envers le gouvernement...